

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTE-DE-BENAUGE DU 15 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de PORTE-DE-BENAUGE dûment convoqué, s'est réuni à la salle du Cercle Viticole le 15 avril 2025, sous la présidence de Monsieur Eric GUÉRIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2025

Etaient présents : M. GUERIN Éric – M. VILLENEUVE Rémi – Mme DELADERRIERE Carole - M. DUMAS Patrick - M. VALADE Pascal –M. ANDRÉ-SILVA Emmanuel - M. ARNAUD Guillaume –M. COGOURDANT Guy – Mme FABRE-DE-RIEUNEGRE Rachel - M. FRANCOIS Pascal - Mme GIRARD Laetitia - M. NOBRE Jean-Claude –Mme NORIÉGA Amandine - Mme PANCHE Céline - M. RIU Laurent - Mme ROUCHON Astrid - Mme TARGON Lucinda - Mme VILLENEUVE-ROCHE Mylène.

Etaient absents : M. PINARD Stéphane - Mme BALAN Marie - Mme LANDIÉ Emilie

Etaient absents excusés : Mme MANO Marie-Françoise (procuration donnée à Mme PANCHE) - M. CAMBILLAU Georges (procuration donnée à M. VILLENEUVE) - M. TEYSSIER Jean-Luc- M. VIDEAU Michel

La séance a été ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Eric GUÉRIN qui, après l'appel nominal, demande s'il y a un volontaire pour établir le procès-verbal de la séance.

Madame Carole DELADERRIÈRE propose sa candidature.

Elle est élue secrétaire de séance par 20 voix.

Délib n° 40-04-2025 : Vote du budget primitif 2025

Après présentation et explication du Budget Unique de l'exercice 2025, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Approuve ce dernier pour les montants suivants :**

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en euros	RECETTES DE FONCTIONNEMENT en euros
Crédits de Fonctionnement	1 095 774,59	502 252,00
Résultat de fonctionnement reporté		595 422,59
Total de la section de fonctionnement	1 095 774,59	1 095 774,59

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT en euros	RECETTES D'INVESTISSEMENT en euros
Crédits d'investissement	821 578,04	765 550,42
Résultat d'investissement reporté		56 027,62
Total de la section d'investissement	821 578,04	821 578,04
TOTAL DU BUDGET	1 917 352,63	1 917 352,63

- **Décide** un taux de fongibilité de 7.5% en fonctionnement et de 7.5 % en investissement.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Délib n° 41-04-2025 : Adoption des nouveaux statuts du SIRPLACES

Madame DELADERRIÈRE Carole, étant Présidente du SIRPLACES, quitte la salle pour cette délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération d'adoption des statuts n° 68-11-2019 du 04/11/2019 qui n'ont jamais été validés par la préfecture, ils sont donc considérés illégitimes ;

Vu la délibération du SIRPLACES n°DE_2025_01 du 03/04/2025 approuvant les nouveaux statuts ;

Considérant qu'il est nécessaire que toutes les communes membres du SIRPLACES doivent approuver ces statuts ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **De valider les statuts du S.I.R.P.L.A.C.E.S tels qu'annexés à la présente délibération.**

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délib n° 42–04-2025 : Désignation des représentants du conseil municipal pour siéger au sein du syndicat intercommunal de regroupement pédagogique Ladaux - Porte-de-Benauges Escoussans-Souignac (S.I.R.P.L.A.C.E.S.)

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-21,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de 4 délégués appelés à siéger au sein du S.I.R.P.L.A.C.E.S.

Vu les candidatures de Mme DELADERRIÈRE Carole, Mme ROUCHON Astrid, Mme GIRARD Laetitia,

Mme FABRE-DE-RIEUNEGRE Rachel ;

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal

- Décide à l'unanimité de procéder, sans scrutin secret, à la désignation de 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant appelés à siéger au S.I.R.P.L.A.C.E.S. ;
- Désigne donc à l'unanimité :

Mme DELADERRIÈRE Carole, Mme ROUCHON Astrid et Mme GIRARD Laetitia sont désignées déléguées titulaires.

Mme FABRE-DE-RIEUNEGRE Rachel est désignée déléguée suppléante.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Fin de séance à 20h30

Le Maire,
Éric GUÉRIN